

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, jeudi 20 avril 2017

SPORT

Le sport est plus accessible grâce au Grand Paris Express, selon une nouvelle étude de la Société du Grand Paris et de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR)

L'Apur publie une étude qui évalue les retombées du Grand Paris Express sur l'accès aux équipements sportifs du Grand Paris, dans le cadre des travaux de l'observatoire des quartiers de gare. Cette étude révèle, en premier lieu, que le Grand Paris est bien doté en équipements sportifs. On y apprend aussi que les 200 km de lignes du nouveau métro faciliteront l'accès à une offre de pratiques sportives dense, homogène et variée sur le territoire métropolitain. Les usagers du Grand Paris accéderont plus facilement et rapidement aux installations sportives qui accueillent des compétitions internationales : un atout pour la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

1 900 équipements sportifs publics desservis par les 68 gares du Grand Paris

L'offre en équipements sportifs dans le Grand Paris est nombreuse, dense et variée. Avec 12 000 équipements, soit 17 pour 100 000 habitants, en moyenne, la métropole offre plus de possibilités sportives que Londres, qui en compte 15 pour 100 000 habitants.

Les opportunités de pratique sportive pour les habitants de la métropole vont se développer avec le déploiement du Grand Paris Express. Il reliera, dans un rayon de 800 m autour des gares, 1 900 équipements sportifs, dont 650 sont implantés dans des quartiers aujourd'hui non desservis par le métro, le RER ou le train. 491 salles de pratique collective, 228 courts de tennis, 134 terrains pour les sports collectifs, 82 stades d'athlétisme, 46 centres équestres, 22 piscines publiques et 6 parcours de golf seront situés dans le périmètre des 68 quartiers de gare du nouveau métro. De nombreux sentiers de randonnée et plusieurs sites potentiels de baignade en Seine et en Marne seront accessibles depuis les gares du nouveau métro.

Le Grand Paris Express ouvre donc de nouveaux horizons pour les amateurs de sport en extérieur. En 2030, 95 % des habitants du Grand Paris vivront à moins de deux km d'une gare, une distance acceptable à parcourir à vélo ou en rollers. Des aménagements cyclables sont déjà en cours de réalisation dans les périmètres de certains quartiers de gares, comme à Nogent – Le Perreux (ligne 15 Est) ou aux Agnettes (ligne 15 Ouest).

« Le Grand Paris Express est un levier formidable pour la pratique sportive dans le Grand Paris et la mobilisation populaire autour des grands événements sportifs. Il va révéler le potentiel sportif de la métropole en facilitant l'accès à ses nombreux équipements grâce à ses 4 nouvelles lignes et 44 gares qui seront réalisées en 2024. Conçues en premier lieu pour le confort et des mobilités

Contacts presse :

Société du Grand Paris

presse.sgp@quaitrois.fr

Xavier Bossaert : 06 19 41 50 18

Hugues Vanhoucke : 06 34 47 16 18

Camille Ruols : 01 40 41 54 96

douces comme la marche et le vélo, les 68 places du nouveau métro favoriseront de nouvelles pratiques sportives, un moyen de lutter contre la sédentarité qui touche les habitants des aires urbaines. »

Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris

« L'étude met en évidence à quel point l'offre en équipements sportifs est riche et diversifiée dans le Grand Paris. Et à proximité immédiate des utilisateurs potentiels : 86 % de la population se trouve à moins de cinq minutes à pied d'un équipement sportif public. Le Grand Paris Express améliorera encore les choses puisque l'on pourra trouver une offre encore plus variée à seulement deux ou trois gares de chez soi. Cette mise en réseau va aussi dans le sens d'une gestion plus partagée de certains équipements permettant d'en réduire les coûts de fonctionnement. »

Dominique Alba, directrice générale de l'Apur

Des temps de parcours réduits pour assister aux événements sportifs

Près de 500 grands équipements peuvent accueillir des compétitions nationales et internationales dans la métropole du Grand Paris. Ils accueillent un public nombreux et sont vecteurs de convivialité et de partage. Une centaine de ces équipements se situe dans des quartiers de gares. Leur accessibilité sera améliorée compte tenu de la fréquence et des horaires du Grand Paris Express.

Quelques exemples de gains en temps de parcours :

- Champigny Centre à Stade de France : 30 minutes au lieu de 51 aujourd'hui.
- Massy Opéra au golf national de Saint-Quentin : 19 minutes au lieu de 1 h 01.
- Clichy – Montfermeil à Nanterre La Boule (U Arena) : 37 minutes au lieu de 1 h 11.

Application #ObjectifParis2024 : la Société du Grand Paris relève le défi

Selon les données citées par l'Apur, plus de la moitié des habitants du Grand Paris déclare faire du sport au moins une fois par semaine. Sous l'impulsion du comité des athlètes et de son coprésident, Tony Estanguet, Paris 2024 propose un mode d'engagement innovant pour promouvoir la pratique sportive tout en impliquant les soutiens à la candidature.

Téléchargeable sur iPhone et Android, l'application « Objectif Paris 2024 » permet à chacun de devenir « ambassadeur de Paris 2024 ». Pour cela, il suffit de parcourir les premiers cinq km du challenge « Ambassadeur ». Téléchargée, l'application se synchronise avec les applications sportives et comptabilise les kilomètres parcourus. Une fois la barre des cinq km dépassée, le nouvel ambassadeur débloque l'accès aux différentes fonctions de l'application et peut relever les « challenges Paris 2024 » : 98 challenges sont proposés pour parcourir 2 246 km et remporter plus de 1000 lots d'ici à la désignation de la ville-hôte, le 13 septembre 2017.

Les collaborateurs de la Société du Grand Paris relèvent le défi. Elle souhaite éliminer collectivement 45 millions de calories, rappelant que les travaux du Grand Paris Express vont générer 45 millions de tonnes de déblais. Lien vers le challenge :

<http://objectifparis2024.org/fr/challenge/58d3991b5cd7139add42cc0d>

Lien vers l'étude : <http://www.apur.org/etude/sports-grand-paris-express>

Contacts presse :

Société du Grand Paris

presse.sgp@quaitrois.fr

Xavier Bossaert : 06 19 41 50 18

Hugues Vanhoucke : 06 34 47 16 18

Camille Ruols : 01 40 41 54 96

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

L'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Atelier est une association loi 1901 créée en 1967 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de sa métropole. L'Apur propose des portraits prospectifs ou actuels afin de mieux comprendre et appréhender la ville. Outil au service des politiques publiques d'aménagement et de développement, l'Atelier et ses 23 adhérents définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données que l'Apur est chargé de réaliser.

Contacts presse :

Société du Grand Paris

presse.sgp@quaitrois.fr

Xavier Bossaert : 06 19 41 50 18

Hugues Vanhoucke : 06 34 47 16 18

Camille Ruols : 01 40 41 54 96